



« Découvrir les arts du spectacle vivant »

OBJECTIFS

Contribuer à enrichir le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves, par la découverte de spectacles et d'univers artistiques relevant de domaines et d'esthétiques variés.

Permettre aux élèves de vivre l'expérience sensible du spectacle, et d'apprendre à devenir un spectateur averti.

Créer les conditions de rencontres entre les élèves, les œuvres et les artistes. Découvrir auprès de ces derniers un processus de création artistique.

Développer la connaissance des arts du spectacle vivant, la capacité d'exprimer la sensibilité et l'esprit critique des élèves.

Proposer aux élèves de découvrir l'activité d'une structure culturelle, le Théâtre de Cornouaille, scène nationale de Quimper, au travers d'actions diverses : parcours de spectateurs, rencontres avec les professionnels de la culture, visites, bords de scène, ateliers de pratique artistique...

Découvrir le fonctionnement d'une structure culturelle, l'économie culturelle.

Se familiariser avec le théâtre musical, spécificité de la structure...

DOMAINES CONCERNES

"Théâtres, musiques, danse et arts du cirque"

STRUCTURE(S) PARTENAIRE(S)

Théâtre du Champ au Roy – CS 50543 – 22205 GUINGAMP Cedex

Tel : 02 96 40 64 45 - service.culturel@ville-guingamp.com

PUBLIC

École (en particulier les représentations prévues dans le cadre du festival « *PasSages* », imaginé et conçu par le Théâtre du Champ au Roy et les partenaires culturels de l'agglomération GPA, et les spectacles jeune public programmés tout au long de la saison).

Collège - Lycée général, technique et professionnel

Université

PARTICIPANTS

Les classes et leurs enseignants, toutes disciplines

INTERVENANTS

Artistes et / ou médiateur.rice selon les propositions

CONTENU DU PROJET / PILIERS EAC

- **Descriptif**

Le Théâtre du Pays du Champ au Roy, en partenariat avec l'équipe enseignante, peut proposer plusieurs types de projets, ayant tous pour point de départ commun un parcours de spectateurs.

Ce parcours de spectateurs comprend généralement trois représentations au fil de la saison, relevant de domaines artistiques et d'esthétiques divers, dont un spectacle musical, domaine artistique pour lequel la structure est labellisée. Ce parcours, défini avec les enseignants, est présenté aux élèves (éventuellement à leurs familles) par un.e médiateur.rice culturel.le de la structure en début d'année.

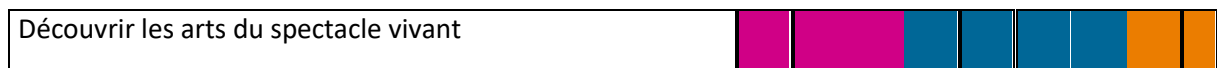
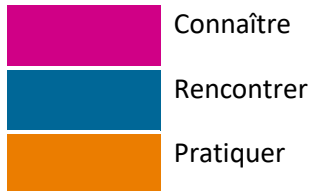
En concertation avec l'équipe enseignante, le parcours peut s'enrichir :

- de rencontres en amont et / ou en aval des représentations avec l'équipe artistique et l'équipe technique du spectacle,
- d'une visite de la structure culturelle et de la découverte des différents métiers du spectacle vivant
- d'une visite croisée entre le Théâtre du Champ au Roy et l'ancienne prison de Guingamp (siège de l'Insec et du centre d'art GwinZegal),
- d'ateliers de pratique artistique dont les enjeux pédagogiques sont définis au préalable avec l'équipe enseignante et sont encadrés par les artistes accueillis au cours de la saison. En fonction du type de partenariat, ces ateliers peuvent concerner une classe, un niveau, voire l'établissement dans sa totalité (cadre des jumelages soutenus par le conseil départemental des Côtes d'Armor)...
- de l'accueil d'une petite forme au sein de l'établissement, liée à la programmation et à la présence des équipes artistiques

Ces différentes actions peuvent s'inscrire dans des partenariats et répondre à des appels à projets (ateliers artistiques, classes à PAC, jumelages, résidences d'artistes, projet artistique soutenu par la DAAC...)

- **Appui sur les 3 piliers**

Voici un « barème » pour visualiser comment chaque action s'inscrit proportionnellement dans les trois piliers de l'EAC : connaître, rencontrer, pratiquer. C'est une estimation du projet tel qu'il est présenté dans le texte de cadrage. Là encore nous savons que chaque enseignant, chaque classe modifie à son gré certains aspects du projet en fonction du temps qui lui est consacré modifiant la répartition entre les trois piliers.



Connaître

Connaître les ressources et actions de la structure culturelle, les différents métiers exercés dans la structure (direction et programmation, accueil des publics et des artistes, technique, communication, médiation, etc.), découvrir le « métier » de spectateur.rice, découvrir les esthétiques et les courants artistiques, l'histoire des spectacles et des techniques de représentation... pour appréhender et apprécier le spectacle vivant dans toutes ses dimensions.

Rencontrer

Rencontrer un.e médiateur.rice pour découvrir la structure culturelle, les gens qui y travaillent et visiter un/des théâtre/s.

Assister à plusieurs représentations, rencontrer et échanger avec les artistes et / ou les professionnels des arts du spectacle vivant, lors d'un bord de scène, d'une rencontre ou d'un atelier pouvant être organisé pour le public en général et/ou pour les élèves en particulier.

Confronter son appréhension d'un spectacle avec celle des autres et dialoguer autour d'une œuvre et d'une univers artistique.

Comprendre un processus de création artistique en côtoyant les artistes.

Pratiquer

Pratiquer lors d'ateliers de formats et de contenus variés.

Participer à l'accueil d'une petite forme dans l'établissement.

LES ETAPES

Mai-Juin : présentation de la programmation pour la saison suivante

Mai-Juin : Rencontres avec les équipes enseignant.e.s, définition des projets de parcours

Fin septembre : Choix définitif des parcours de spectateurs

Septembre à juin : Déroulement des différentes étapes du parcours selon les dates de spectacles désirés et l'échéancier établi en partenariat enseignants / structure / artistes.

NOTA BENE : Les projets conséquents, comme les jumelages et les résidences d'artistes supposent une réflexion longue, amorcée au cours de l'année qui précède le début du projet, au moment de l'édition des appels à projet (entre février et mai).

LE FINANCEMENT

Part prise en charge par Pass Culture

Possibilité de mobiliser la part collective du Pass Culture à partir du niveau 6^e (dès septembre 2023)

Part prise en charge par la structure

Gratuité des visites et des interventions des médiateurs

Gratuité des places accompagnateurs (1 pour 10 élèves)

A la charge de l'établissement

Les frais de déplacement des élèves dans la structure

CONTACTS

Céline Larrière, directrice du Pôle Culture-Patrimoine Ville de Guingamp,

celine.larriere@ville-guingamp.com

Armelle Richepin, assistante de direction, service.culturel@ville-guingamp.com

Mélanie Plassart, assistante culturelle, assistante.culturelle@ville-guingamp.com

Julie Flouriot, professeur relais DAAC, julie.flouriot@ac-rennes.fr